Voilà ce que nous mérita la guerre de l'indépendance des Etats-Unis. L'Angleterre vit qu'en mécontentant les Canadiens, c'en était fait de sa puissance en Amérique, et c'est alors seulement qu'elle concéda au Canada français l' "Acte de Québec," qui était un acheminement vers de plus grandes L'hon procureur général du Baslibertés. Canada nous a lu, l'autre jour, plusieurs passages de notre histoire pour nous prouver que les bras des Canadiens-Français avaient seuls empêché l'anéantissement de la domination anglaise sur ce continent. Mais il n'a pas tiré toutes les conclusions auxquelles il aurait pu arriver des prémisses qu'il avait posées et des faits qu'il avait cités. aurait du nous dire si, en face de ces services vaillamment rendus, il est juste que l'élément anglais, s'appuyant sur son nombre, nous impose aujourd hui la représentation basée sur la population, dût-il, par cette mesure agressive, ébranler notre loyauté pour l'Angleterre en créant un système de gouvernement qui nous répugne et dans lequel l'élément français perdra sa juste part d'influence dans l'administration des affaires de notre pays. - C'est à cette époque qu'une adresse fut envoyée aux Canadiens par le congrès américain, leur demandant de s'unir à lui dans la révolte contre la métropole:

"Saisissez, disait le congrès, saisissez l'occasion que la Providence elle-même vous présente; si vous agissez de façon à conserver votre liberté, vous serez effectivement libres."

M. le Président, tout le monde sait la réponse que firent les Canadiens à cet appel. Des armées envahirent notre territoire et prirent possession d'une partie du pays. Québec seul tenait encore, grace à une garnison en partie Canadienne-Francaise qui la défendait. Et, si nous sommes encore aujourd'hui abrités sous les plis du drapeau britannique, c'est aux Canadiens-Français qu'on le doit, et ce sont eux que l'Angleterre doit remercier. Mais si l'on veut maintenant nous imposer un système politique dont le seul but est de nous nover dans une majorité hostile, nous devons en remercier les Anglais à qui nos pères ont, en 1775, conservé ce pays. Après la défaite des Américains devant Québec, le congrès ne se découragea pas; un second manifeste fut envoyé en Canada, promettant de nouveaux renforts; des hommes éminents vinrent dans le pays : Franklin, Chase, Carroll, sollicitèrent en vain les Capadiens de se joindre a eux. Le Dr. CARROLL, mort en 1816,

évêque de Baltimore, fut envoyé auprès du clergé canadien sans plus de succès, et l'on dût enfin renoncer à tout espoir de s'emparer de cette importante colonie. Ces faits devaient nécessairement éclairer l'opinion publique, et l'Angleterre comprit qu'il valait mieux pour elle satisfaire aux justes demandes du peuple canadien, afin de pouvoir compter sur lui aux jours du danger et s'en servir comme d'un rempart contre les Etats-Unis. C'est alors qu'on nous accorda une constitution plus libérale,—celle de 179 i

"PITT, éclairé par les anciennes fautes de l'Angleterre dans l'administration des Etata-Unis, et par le grand exemple de son père, Lord CHATHAM, présenta à la chambre des communes un projet de loi tendant à octroyer au Canada une nouvelle constitution consacrant le principe électif, et divisant la colonie en deux provinces distinctes, le Haut et le Bas-Canada.

"Le bill, après quelques amendements, dont l'un fut de porter la représentation de trente à cinquante membres, passa sans division dans les deux chambres Le célèbre homme d'état Burke, en donnant son assentiment au bill, disait: " Essayer d'unir des peuples qui différent de langue, de lois, de mœurs, c'est très absurde. C'est semer des germes de discorde, chose indubitablement fatale a l'établissement d'un nouveau gouvernement. Que leur constitution soit prise dans la nature de l'homme, la seule base solide de tout gouverne-ment." Le chef non moins célèbre du parti whig, Fox, opposé à la division des provinces, se prononça pour obtenir un conseil législatif électif en Canada. " Avec une colonie comme celle la, observait cet orateur, susceptible de progrès, il est important qu'elle n'ait rien à envier à ses voisins. Le Canada doit rester attaché à la Grande-Bretagne par le choix de ses habitants; il sera impossible de le conserver autrement. Mais, pour cela, il faut que les habitants sentent que leur situation n'est pas pire que celle des Américains."

Cette constitution de 1791 fut une grande concession faite au Bas-Canada. Il avait enfin une chambre élective, où le peuple put exprimer ses opinions et porter ses vœux jusqu'au pied du trône. Aussi vit-on de suite une génération d'hommes éminents dont l'histoire conservera honorablement les noms bénis, représenter les intérêts qui leur étaient confiés avec une habileté étonnante et un succès peu commus.

"Les élections furent fixées pour le mois de juillet, et la réunion des chambres pour le mois de décembre. Sur 50 membres, 16 Anglais furent élus malgré l'opposition constante que ces derniers, avaient montrée aux intérêts canadiens-français."

Ainsi, dès la première chambre élective, et malgré toute l'opposition que le parti français rencontrait de la part du parti anglais, nous voyons seise députés anglais élus en grande partie par les votes de nos